



N° 134
11 juin 2003
Bimensuel

Le G8, côté cour des casernes



Prêts à intervenir, mais ne sachant ni quand, ni où, les policiers engagés au cours du G8 ont dû gérer parfois de longues périodes d'attente incertaine. Entre fatigue et pics de stress, avec la pesanteur d'une combinaison sous la canicule.

Faut-il d'abord utiliser le gaz lacrymogène avant d'en venir, si besoin, aux balles en caoutchouc, ou l'inverse? Les doctrines varient d'un canton à l'autre. Mais quand il faut faire face à un événement tel que le G8, en coordonnant des forces de police venues des quatre coins de la Suisse, cette question doit avoir une seule réponse.

«En Suisse alémanique, un chef de section peut prendre la décision d'engager des gaz lors d'une manifestation. Chez nous,

l'ordre doit venir de plus haut», explique le capitaine Claude Meylan (photo). C'est un exemple de la foule de mises au point qu'il a fallu communiquer très rapidement, le 28 mai, à l'arsenal de Bière, lors de la donnée d'ordre aux 436 Confédérés et quelque 380 gendarmes et policiers vaudois et lausannois qui ont pris part à l'opération *Colibri*. Une organisation gigantesque,



sans précédent ces 50 dernières années, et qui aura donné lieu à une expérience humaine enrichissante pour chaque policier. Qu'il soit venu des montagnes appenzelloises pour se retrouver sur un bateau affecté à la sécurité sur le Léman ou qu'il ait dû endosser une lourde combinaison dans la perspective de stressantes confrontations...

page 3

Dans ce numéro



Introduction de la gestion du risque financier à l'Etat de Vaud.

Service pénitentiaire: rapport d'audit 2



22 postes vacants. 4



Une exposition sur l'art du voyage vu par Ella Maillard et J.-P. Grandjean. 8

Nouvelle direction à l'Administration cantonale des impôts

Le Conseil d'Etat a désigné Philippe Maillard en qualité de nouveau chef de l'Administration cantonale des impôts (ACI), suite à la démission de Jean-Marie Brandt le 29 janvier dernier. Il sera épaulé, pour la gestion administrative, par Eric Horisberger, actuel responsable ad intérim de l'ACI. La nouvelle équipe entrera en fonction courant août.

La commission de sélection a appuyé à l'unanimité la candidature externe de Philippe Maillard, brillant fiscaliste, capable de jouer un rôle déterminant dans la politique fiscale du canton, mais aussi dans le cadre de la Conférence suisse des impôts. Agé de 49

ans, Philippe Maillard est licencié en droit et dirige actuellement le siège lausannois d'une société fiduciaire internationale. Spécialiste reconnu du conseil fiscal, il a débuté sa carrière à l'ACI où il a travaillé pendant 5 ans comme adjoint au chef.

L'ACI et ses 700 collaborateurs traversent actuellement une importante phase de modernisation administrative (*Harmonie 2006*), tout en menant à bien le passage à la taxation annuelle. Aussi le Conseil d'Etat a-t-il maintenu au sein de la direction générale des impôts les compétences avérées d'Eric Horisberger en matière d'organisation et de conduite opérationnelle du service.

A louer: chalet sympa pour 6 pers max. à Château-d'Oex, toutes comodités, tranquillité, belle vue, facile d'accès. Location à la semaine ou au mois. Tél.: 079 653 79 33.

A louer: à Verbier (1550m), 2 + 3 pièces dans un chalet situé à 50 mètres des bus + télécabine; été-hiver. Prospectus à disposition. Tél.: 021 653 13 95.

A louer: à Gryon, appartement de vacances dans vieux chalet, grand 3 pièces, 6 lits + lit bb, avec balcons, belle vue dégagée, petit coin terrasse pour des grillades. fr. 700.- la semaine ou fr. 2000.- le mois, 079.319.90.72 (atteignable dès 21.6.03) ou almy@isuisse.com (objet Gryon).

Cherche à louer: 4 (4 1/2) pces dans villa, maison villageoise ou ferme, rayon 20 km de Lausanne, proche d'un transport public. Calme, jardin, même si confort sommaire. Tél. 021/316.51.60 ou 079/581.85.18

A vendre: Les Mosses, grand chalet meublé, confortable, grand séjour, 5 chambres + un appartement de 2 pièces au rez. Idéal pour ski de piste et de fond. Tél.: 021 731 16 65 ou 079 545 22 23.

A vendre: tout pour bébé. Lit 70/140 bois clair avec la garniture complète à double tout dans les mêmes motifs + 3 sac couchage, zewi, duvet, etc. baignoire + support, + petit siège bain, poussette + couffin + sac de couchage + maxi-cosi (tout dans les mêmes motifs) habits et chaussures fille et garçon, etc... prix à discuter 079.319.90.72 (dès 21.06.03) ou almy@isuisse.com (objet: bébé).

A vendre: 2 sièges auto pour enfant 9-18 kg, excellent état (Römer et Chicco). Prix : 150.- chacun. Tél. 079 / 362 09 72 ou 021/ 887 75 04

Vente: Foire aux vélos et vide-grenier des habitants des quartiers lausannois Sous-Gare et Cour. Samedi 14 juin 2003, de 9h à 16h à la place de Milan. Informations à l'adresse internet <http://brocante.iscool.net>.

Editeur: Etat de Vaud.

Rédacteur responsable: Laurent Rebeaud.

Rédaction: Joël Christin, Annika Gil, Anouk Farine-Hitz, Olivier Dessimoz, Jacqueline Decurnex, Pierre-François Umiglia, Chantal Tauxe, Catherine Lavanchy, Didier Erard, Françoise Cottet.

Ligne graphique: Fabio Favini.

Impression: Presses centrales Lausanne.

Toute correspondance est à adresser à *La Gazette*, place du Château 6, 1014 Lausanne.

Téléphone: 021/ 316 40 50

Fax: 021/ 316 40 52

E-mail: La.Gazette@chancellerie.vd.ch

Vers une réorganisation du Service pénitentiaire

L'audit sur le Service pénitentiaire conduit le chef du DSE à prévoir une réorganisation en profondeur.

En décembre dernier, suite à un rapport du Contrôle cantonal des finances (CCF), le chef du Département de la sécurité et de l'environnement décidait de réaliser un audit du Service pénitentiaire. Les conclusions de l'auditeur sont positives dans les domaines de la nouvelle politique de prise en charge des détenus et prévenus.

Trop de disparités

C'est au niveau de l'organisation générale, de la gestion et de la politique du personnel que le rapport d'audit constate des problèmes. La grande autonomie laissée aux directions d'établissements conduit à des procédures différentes dans de nombreux domaines. Les règles de gestion du personnel de l'Etat de Vaud ne sont pas suffisamment respectées, d'où une inéquité de traitement des collaborateurs. L'attitude inadéquate de certaines directions à l'égard de leur personnel est également

relevée, de même que la déficience de la communication interne.

Enfin, les entretiens réalisés par l'auditeur révèlent la difficulté que rencontrent certains surveillants à appliquer la nouvelle politique pénitentiaire (davantage de travail à l'égard des détenus), ainsi que leur besoin de formation et de soutien de la part de la hiérarchie.

Directeur averti

Le chef du DSE estime qu'une réorganisation en profondeur du service est nécessaire. Il a mis sur pied une structure de conduite qui se compose d'un comité de pilotage, d'un chef de projet et d'un groupe «référence métiers». Il a par ailleurs décidé d'ouvrir une procédure d'avertissement à l'encontre d'un des directeurs d'établissement, l'audit confirmant des manquements dans sa gestion.

Une vue d'ensemble de la réorganisation et les premiers changements sont attendus pour l'automne.

CD en fanfare de la gendarmerie

A l'occasion du Bicentenaire du canton de Vaud, et respectivement de la Gendarmerie vaudoise, les musiciennes et musiciens de la Fanfare de la police cantonale ont enregistré un CD. Il vous est proposé pour le prix de fr. 25.-.

Contact: philippe.jaton@polcant.vd.ch

Gestion du risque financier

Le Service d'analyse et de gestion financières poursuit sa réorganisation. Le nouveau secteur de gestion des risques financiers, met en place un système de suivi des participations de l'Etat dans des entreprises publiques et privées. Ce dispositif a pour objectif de repérer les situations susceptibles d'influencer les comptes du canton, d'en informer le Conseil d'Etat, et de proposer des mesures correctrices si nécessaire.

G8:

L'expérience d'une participation au dispositif policier mis en place à l'occasion du G8 n'est pas prête de s'effacer des mémoires des policiers engagés. Quatre témoignages.

Chacun y a dévoilé sa personnalité

«**O**n partait avec la perspective d'un engagement énorme! Finalement ce n'a pas été si gros que ça.» Didier Pidoux, appointé à la police cantonale, a conduit un groupe de maintien de l'ordre en combinaison lors du G8. Il n'espérait bien sûr pas davantage de bagarres, mais il a déjà vu pire, notamment à Davos ou lors de manifestations



Chloé, ravie de revoir son père, Didier Pidoux, après une semaine d'absence: de courtes nuits en caserne, de longues journées sur le terrain.

nuits blanches et jours plombés

liées à l'OMC, à Genève. Le policier accuse une certaine fatigue après dix jours quasi sans dormir (3 heures de sommeil en moyenne par nuit). «Il faut savoir gérer les longs moments d'attente dont on ne sait jamais quand et avec quel type d'ordre il prendront fin. Il y a aussi l'appréhension que peuvent ressentir ceux qui n'ont pas l'expérience de ce genre de mission». En sa qualité d'instructeur en la matière, Didier Pidoux n'a pas pour lui-même ce genre de souci

bien que ses activités habituelles à la police soient bien différentes. Mais qu'est-ce qui le pousse donc à s'intéresser au maintien de l'ordre en cas de manifestations et à subir les huées ou les heurts que cela suppose? «Ce sont des moments de tensions éprouvants dans lesquels la solidarité et la cohésion ressortent fortement. Dans ces conditions, chacun est davantage lui-même qu'en temps normal. Les caractères se dévoilent et les barrières tombent». – JC



La coordination et l'information ont bien circulé au sein des forces l'ordre venues de toute la Suisse.

Logistique: énorme défi

«Sans l'armée, la police cantonale n'aurait jamais pu assumer seule un tel événement», assène le lieutenant Dominique Rossi, en charge depuis janvier de la logistique liée au G8. L'écouteur collée à l'oreille, l'œil bleu encore pétillant malgré le manque de sommeil, il rappelle en quelques chiffres «son» G8: quelque 1200 membres des forces de l'ordre à loger entre l'arsenal de Bière et différents abris PCI; autant de repas chauds à mitonner midi et soir sans oublier les pique-niques à emporter le matin; des palettes d'eau minérale, si possible fraîche vu la canicule, à faire parvenir aux troupes disséminées; plus de 500 tenues policières à faire exécuter en moins de deux mois; assurer le transport du matériel, en provenance des quatre coins de la Suisse, et des troupes grâce aux 224 véhicules prêtés par l'armée; réunir plus de 400 vaubans (barrières sur pattes); dérouler des kilomètres de fil de fer barbelé, etc... – AG

Chefs d'Etat à protéger



L'inspecteur Nicolas Rizzetto a veillé à la sécurité du prince saoudien Abdallah

Si l'inspecteur Nicolas Rizzetto a pour pain quotidien la criminalité informatique, il est également membre d'un groupe spécialisé dans la protection rapprochée de personnalités.

Avec les Alémaniques

C'est en sa qualité de «garde du corps» qu'il s'est occupé de la sécurité du prince héritier du royaume d'Arabie saoudite tandis qu'une centaine de ses collègues, dont nombre de renforts venus de Suisse alémanique, se chargeaient des autres chefs d'Etat. Abdallah Bin Abdelaziz Al Saoud, un hôte qui a nécessité une protection classée

à haut risque puisque huit policiers lui ont été dévolus. «Le prince. à l'instar des autres chefs d'Etat, disposait de ses propres gardes du corps armés», explique Nicolas Rizzetto, «mais comme la responsabilité de la Suisse en matière de sécurité est en jeu lorsqu'elle accueille des personnalités sur son territoire, elle exige en contrepartie la présence de policiers suisses à leurs côtés.» Règle à laquelle se sont pliées toutes les délégations à l'exception de celle des États-Unis.

La mission de Nicolas Rizzetto? Veiller à la sécurité du prince lors de ses transferts en provenance ou en partance de son hôtel d'Ouchy, et fonctionner comme agent de liaison entre le chef du protocole et la sécurité du prince. Pas une sinécure lorsque l'on sait que l'escorte princière comptait près de 300 personnes et plus d'une dizaine de véhicules. Sans oublier les mille et un desiderata d'une cour habituée à être prestement exaucée. Une aventure qui a nécessité une souplesse peu ordinaire. – AG

Les yeux de la police

Le visage juvénile, l'allure d'un étudiant, Éric Schmutz n'éveillerait pas la méfiance d'un émeutier. Examen réussi, au cour du G8, pour cet inspecteur de la police de sûreté, puisqu'il n'a pas été débusqué tandis qu'il déambulait parmi les manifestants altermondialistes. Responsable de 24 hommes – issus de police secours, de la gendarmerie, de la police de rue de Lausanne ou de l'unité antidrogue *Strada* – avec lesquels il s'est mêlé à la manif, Éric Schmutz avait deux missions à remplir: d'une part «être les yeux de la police» sur le terrain et d'autre part apporter les moyens de preuve en cas de délit.

Infiltrer les casseurs? Une gageure

Difficile d'infiltrer le milieu des casseurs, que les codes vestimentaires, le langage ou les comportements (fumer des joints, écluser des bières,..) rend imperméable. Éric Schmutz et ses hommes se sont donc vêtus en manifestants moyens, caméra vidéo au poing. «Tout le monde filmait tout le monde, la présence d'une caméra ne posait donc pas un réel problème», explique-t-il, «toutefois, certains journalistes ou vidéastes amateurs ont été pris à partie par des manifestants qui les soupçonnaient d'être des *ics*». Si Eric Schmutz s'était déjà frotté à des émeutiers en d'autres circonstances, certains de ses collègues ont découvert pour la première fois «la guerre de rue». Coincés entre deux feux, les casseurs d'un côté et les membres des forces de l'ordre de l'autre, les «observateurs» de la police ont été gazés, bousculés. Sans dégâts aucuns. Sauf quelques terribles poussées d'adrénaline. – AG



Bulletin des postes vacants

Appliquer, développer et optimiser ses compétences dans la fonction publique. Toutes les offres d'emploi. Naviguez sur www.vaud.ch.

Des informations complémentaires aux descriptions de postes ci-dessous peuvent être trouvées en consultant la Feuille des avis officiels (FAO) aux dates indiquées sous chaque annonce ou en cliquant sur le lien «Offres d'emploi» du site internet de l'Etat de Vaud.

DFJ

Département de la formation et de la jeunesse

Directeur/trice adjoint-e de la HECVSanté – Filière sage-femme 100%

Mission: en votre qualité de responsable de la direction pédagogique, scientifique et administrative de la filière sage-femme et de membre du conseil de direction de la HECVSanté: participer à la mise en oeuvre des missions HES (Ra&D, formation postgrade et prestations de service) et contribuer activement au développement et à la promotion des professions de la santé. Définir, développer et assurer la qualité du cadre pédagogique, en collaboration avec le corps enseignant; développer et promouvoir la filière sage-femme en favorisant notamment les partenariats; gérer les ressources allouées à la filière et aux projets de développement en collaboration avec le Directeur administratif et financier de la HECVSanté; assurer la gestion de la filière et des projets, renforcer les synergies entre les quatre filières de la HECVSanté et assurer une étroite collaboration entre elles.

Renseignements: Mme Mireille Clerc, 021/314.68.64

Adresse: réf. 4252G, HECVSanté, Mme Mireille Clerc, Rue du Bugnon 21 – 1004 Lausanne

Publié dans la FAO le 13.06.03

(3 postes) Maître-sse A d'enseignement professionnel supérieur, branches scientifiques et techniques (Professeur-e en automatisation industrielle) pour l'Ecole d'ingénieurs du canton de Vaud, Yverdon-les-Bains 100%

Mission: formation de base des ingénieur-e-s HES, recherche appliquée et transfert technologique en partenariat avec l'économie, formation postgrade et relations internationales (cl. 30-32+3%).

Renseignements: M. Jean-Daniel Dessimoz, 024/423.23.12

Adresse: réf. 4237G, 4238G et 4239G, Ecole d'ingénieurs du canton de Vaud, Mme Fabienne Seuret, Rte de Cheseaux 1 – 1401 Yverdon-les-Bains

Publiés dans la FAO le 06.06.03

Maître-sse d'enseignement professionnel temporaire pour les ferblantiers et couvreurs au Centre d'enseignement professionnel de Morges (Durée déterminée: du 01.01.04 au 31.07.04, renouvelable d'année en année) 100%

Mission: enseignement du calcul professionnel, du dessin professionnel et des connaissances professionnelles pour les classes de ferblantiers.

Renseignements: M. Jean-Luc Caillat, 021/316.03.42

Adresse: réf. 4249G, Centre d'enseignement professionnel de Morges, Mme Baud Caroline, Av. de Marcelin 31, CP240 – 1110 Morges

Publié dans la FAO le 06.06.03

Directeur/trice de l'Ecole cantonale pour enfant sourds 50%

Mission: direction d'une école d'enseignement spécialisé sur les plans pédagogique, péda-go-thérapeutique, éducatif et administratif (cl. 27 - 29).

Renseignements: M. Jean-Jacques Allisson, 021/316.54.01

Adresse: réf. 4229G, SESAF, M. Jean-Jacques Allisson, Bâtiment administratif de la Pontaise – 1014 Lausanne

Publié dans la FAO le 27.05.03

Secrétaire H/F du Doyen de l'Ecole des HEC 100%

Mission: organiser et assurer le secrétariat et le support administratif des activités et missions exercées par le Doyen de la Faculté: planning, rapports d'activité, préparation et suivi des Conseils, gestion administrative des ressources humaines académiques, suivi des procédures de recours (cl. 15 - 18).

Renseignements: M. Dominique Farcinade, 021/692.33.31

Adresse: réf. 4234G, Bureau de gestion du personnel de l'Université, M. Christian De Trey, BRA – 1015 Lausanne

Publié dans la FAO le 27.05.03

Secrétaire H/F du Doyen de la Faculté de biologie et de médecine 100%

Mission: organiser et assurer le secrétariat et le support administratif des activités et missions exercées par le Doyen de la Faculté: planning, rapports d'activités, PV, suivi des réunions du Décanat et du Bureau (cl. 15 - 18).

Renseignements: M. Philippe Mathis, 021/692.50.04

Adresse: réf. 4235G, Bureau de gestion du personnel de l'Université, M. Christian de Trey, BRA – 1015 Lausanne

Publié dans la FAO le 27.05.03

Employé-e d'administration à l'Ecole de perfectionnement 80 à 100%

Mission: secrétariat au sein d'un établissement de scolarité post-obligatoire, notamment correspondance, accueil, tenue du fichier des élèves, PV, petite comptabilité. Formation d'une apprentie de commerce de 3e année (cl. 10-12).

Renseignements: M. Michel Landenbergue, 021/311.49.21

Adresse: réf. 4226G, Ecole de perfectionnement, M. Michel Landenbergue, Croix-Rouges 26 – 1007 Lausanne

Publié dans la FAO le 27.05.03

DFIN

Département des finances

Juriste H/F auprès de l'Office de l'autorité de surveillance des fondations 100%

Mission: participer à la surveillance des fondations du canton (1400 fondations). Appui juridique à la direction et aux sections de l'Office. Donner conseils et informations juridiques aux fondations, institutions de prévoyance et ayants droit. Assurer la médiation, le traitement des plaintes, la rédaction d'avis de droit, de décisions administratives et le traitement des recours ainsi que l'examen de statuts et règlements de fondations et institutions de prévoyance. (cl. 24 - 28).

Renseignements: M. Dominique Favre, 021/31.40.90

Adresse: réf. 4232G, Administration cantonale des impôts, M. Bruno Franco, CP 177 – 1018 Lausanne 18

Publié dans la FAO le 27.05.03

Secrétaire H/F auprès du Service d'analyse et de gestion financières 80%

Mission: accueil, secrétariat du service et appui aux collaborateurs et collaboratrices. Correspondance usuelle, production et mise en page de divers documents, prise de procès-verbaux, gestion des agendas, classement (cl. 18 - 20).

Renseignements: M. Eric Birchmeier, 021/316.29.13

Adresse: réf. 4228G, Administration cantonale des impôts, M. Bruno Franco, CP177 – 1018 Lausanne 18

Publié dans la FAO le 27.05.03

Secrétaire H/F auprès de l'Office de l'autorité de surveillance des fondations 50%

Mission: Gestion du secrétariat de l'office (tél., PV, correspondance officielle en français et allemand, gestion de l'agenda de la direction); accueil des usagers (téléphones + réception), rédaction de décisions administratives; assister la direction dans le domaine des ressources humaines et la gestion du budget (cl. 15 - 18).

Renseignements: M. Dominique Favre, 021 316.40.90

Adresse: réf. 4233G, Administration cantonales des impôts, M. Bruno Franco, CP177 – 1018 Lausanne 18

Publié dans la FAO le 27.05.03

Employé-e principal-e d'administration au Service du personnel 100%

Mission: secrétariat de l'Etat-Major (PV, suivi budgétaire...) (cl. 14-16).

Adresse: réf. 4251G, Service du personnel de l'Etat de Vaud, Rue Caroline 4 – 1014 Lausanne

Publié dans la FAO le 13.06.03

DINF

Département des infrastructures

Chef-fe de projet utilisateurs B pour le Secrétariat général 60%

Mission: coordonner l'activité informatique du Service de l'aménagement du territoire (SAT) ou d'une partie de celui-ci. Assister les services dans la maîtrise de leurs projets informatiques. Maîtriser les applications géomatiques (cl. 26-28).

Renseignements: M. Louis Boyer, 021/316.24.81

Adresse: réf. 4250G, Secrétariat général du DINF, M. Roland Bonzon, Riponne 10 – 1014 Lausanne
Publié dans la FAO le 06.06.03

Employé-e principal-e d'administration ou Employé-e d'administration (comptabilité) au Service des routes

(durée déterminée au 31.12.03 avec possibilité de prolongation) 100%

Mission: participer au bon fonctionnement de la comptabilité générale du Service des routes (SR), en particulier des routes cantonales (RC). Veiller au traitement et à la transmission rapide des paiements, à l'établissement et au suivi des factures, à l'intégrité des saisies comptables et analytiques. Suivi des pièces comptables envoyées au Secrétariat général et au Service de gestion et d'analyse financières; collaborer au bouclage annuel. Participer à l'évolution du logiciel de comptabilité analytique du service (SAI98). Respecter et faire progresser les principes et procédures de l'assurance qualité.

Renseignements: M. Yvan Crottaz, 021/316.72.24

Adresse: réf. 4231G, Service des routes, M. Daniel Bringolf, Av. de l'Université 3 – 1014 Lausanne
Publié dans la FAO le 06.06.03

Ouvrier/ère qualifié-e (Employé-e d'entretien, génie civil) pour le Voyer du 1er arrondissement, Nyon 100%

Mission: assurer de manière indépendante des travaux de génie civil, maçonnerie, mesures sur le terrain, nivellement, pose de repères, etc. Poste convenant à un maçon, un constructeur de route ou un ouvrier (H/F) travaillant de manière précise et indépendante. Respect du cadre légal en vigueur, de l'environnement, des règles de sécurité et des procédures de l'Assurance Qualité (cl. 10-12).

Renseignements: M. René Isoz, 022/361.38.32

Adresse: réf. 4236G, Voyer du 1er arrondissement, M. René Isoz, Tattes-d'Oie 93, CP 2658 – 1260 Nyon 2
Publié dans la FAO le 06.06.03

Cantonnier/ère des routes cantonales pour le Voyer du 1er arrondissement, Nyon 100%

Mission: assurer seule ou en équipe la maintenance et l'entretien d'une division de routes cantonales d'un secteur de l'arrondissement. Respect du cadre légal en vigueur, de l'environnement, des règles de sécurité et des procédures de l'Assurance Qualité. Assurer le service hivernal (horaires irréguliers) (cl. 8-10).

Renseignements: M. René Isoz, 022/361.38.32

Adresse: réf. 4241G, Voyer du 1er arrondissement, M. René Isoz, Tattes-d'Oie 93, CP 2658 – 1260 Nyon 2
Publié dans la FAO le 06.06.03

DIRE

Département des institutions et des relations extérieures

Bibliothécaire B (Archiviste – assistant-e principal-e) pour les Archives cantonales 100%

Mission: Fournir des renseignements historiques et des conseils de recherche courants aux usagers. Effectuer des recherches pour les services de l'Administration et les correspondants. Collaborer au traitement des documents d'archives et assister les archivistes dans leurs fonctions spécifiques. Assurer les tâches liées à la consultation des documents d'archives en salle de lecture (cl. 14-17).

Renseignements: M. Gilbert Coutaz, 021/316.37.11

Adresse: réf. 4243G, Archives cantonales vaudoises, M. Gilbert Coutaz, Mouline 32 – 1022 Chavannes-près-Renens
Publié dans la FAO le 06.06.03

Assistant-e de bibliothèque (Archiviste assistant-e) pour les Archives cantonales 100%

Mission: Tâches liées à la consultation des documents d'archives en salle de lecture. Donner des renseignements pratiques et historiques aux lecteurs. Tâches liées à la gestion des archives, sous la responsabilité d'un archiviste (10-12).

Renseignements: M. Gilbert Coutaz, 021/316.37.11

Adresse: réf. 4242G, Archives cantonales vaudoises, M. Gilbert Coutaz, Mouline 32 – 1022 Chavannes-près-Renens
Publié dans la FAO le 06.06.03

DSE

Département de la sécurité et de l'environnement

Adjoint-e C (Gestionnaire financier/ère) pour le Secrétariat général 60%

Mission: préparer, en collaboration avec les services, le budget annuel du Département de la sécurité et de l'environnement (DSE). Analyser et évaluer de manière indépendante les budgets proposés et contrôler leur évolution. Etudier et documenter les problématiques financières complexes propres aux services du DSE, et conseiller dans le cadre de l'exploitation des budgets (cl. 24-28).

Renseignements: M. Antonio Racciatti, 021/316.03.18

Adresse: réf. 4247G, Secrétariat général du DSE, M. Antonio Racciatti, Place du Château 1 – 1014 Lausanne
Publié dans la FAO le 06.06.03

Chef-fe micro-informatique (Intégrateur d'application informatique) au Secrétariat général 100%

Mission: installer et mettre en production des logiciels standards (FileMaker, Lotus Notes,...). Responsabilité d'applications spécifiques importantes. Assurer le support interne. Intégrer ces logiciels (standards et spécifiques) vis-à-vis des plates formes (système d'exploitation) et des bases de données (cl. 23-27).

Renseignements: M. Bernard Repondi, 021/644.82.50

Adresse: réf. 4248G, Secrétariat général du DSE, M. Antonio Racciatti, Rue de l'Université 18 – 1014 Lausanne
Publié dans la FAO le 06.06.03

(Assistant-e social-e chef-fe de groupe (Chef-fe de la section socio-éducative) des Maisons d'arrêts et de préventive), prisons de la Croisée à Orbe, du Bois-Mermet à Lausanne, de Vevey du Tulipier à Morges 100%

Mission: diriger, gérer et animer le secteur socio-éducatif. Collaboration avec membres de la direction, chef des ateliers et surveillants chefs de maison. Participation aux projets et aux décisions de la Direction. Elaboration et gestion du budget du secteur socio-éducatif en collaboration avec la comptabilité. Encadrement des collaborateurs bénévoles. Gestion du personnel du secteur (12 personnes) (21-23).

Renseignements: M. Joël Gavin, 021/316.17.48

Adresse: réf. 4098G, Prison du Bois-Mermet, M. Charles Péquignot, Bois-Gentil 2 – 1018 Lausanne
Publié dans la FAO le 06.06.03

OJV

Ordre judiciaire vaudois

Employé-e d'administration au Tribunal d'arrondissement de Lausanne 70%

Mission: rattaché-e au greffe civil, le ou la titulaire sera amené-e à assurer, avec ses collègues, le suivi des dossiers courants (transmission d'actes, fixation de délais, assignations, correspondance, dactylographie de décision) et à répondre aux demandes formulées au guichet ou par téléphone (cl. 10-12).

Renseignements: M. Philippe Dousse, 021/316.68.68

Adresse: réf. 4246G, M. le Premier président du Tribunal d'arrondissement de Lausanne, Palais de Justice de Montbenon, Allée Ernest-Ansermet 2 – 1014 Lausanne
Publié dans la FAO le 06.06.03

Conditions d'accès à la fonction indiquée selon catalogue «Fonctions publiques cantonales, classification et définitions». Sauf indication contraire, le lieu de travail est situé à Lausanne.

BRM Bilan, recrutement, réinsertion, mobilité

Rue Caroline 4 – 1014 Lausanne – Tél. 021/316 29 20 – Fax 021/316 29 23

Heures d'ouverture:

8h - 12h et 13h30 - 17h

(vendredi jusqu'à 16h30)



Les décisions de la quinzaine

DEC

Département de l'économie

Taux 2003-2004 de la taxe professionnelle des producteurs de fruits

Le Conseil d'Etat a fixé les taux 2003-2004 de la taxe professionnelle des producteurs de fruits à Fr. 1.40 par are pour les cultures fruitières (Fr. 1.30 pour 2001-2002) et à Fr. 0.70 par arbre pour les vergers agricoles (Fr. 0.65 pour 2001-2002). Ces taxes, déterminées tous les deux ans par l'Exécutif sur préavis du Comité de direction de l'Office arboricole professionnel, alimentent le Fonds arboricole cantonal chargé de la défense économique de cette branche.

Olivier Dunant, chef du Service de l'agriculture, 021 316 61 98

Taux de la taxe professionnelle des producteurs de légumes et de fraises

Le Conseil d'Etat a reconduit les taux 2001-2002 de la taxe professionnelle des producteurs de légumes et de fraises pour 2003 et 2004. Ceux-ci sont de Fr. 1.80 par are de culture de légumes (inclus les cultures de pleine terre dérobée) et de fraises en pleine terre et sous tunnel-chenille, Fr. 0.30 par mètre carré de culture en serre-verre et en multichapelle plastique, Fr. 0.20 par mètre carré de culture en tunnel-plastique et Fr. 0.40 par mètre carré de culture forcée de légumes (endives). De plus, une taxe de base de Fr. 50.-- est perçue. L'Exécutif se détermine tous les deux ans sur préavis du Comité de direction de l'Office central vaudois de la culture maraîchère.

Olivier Dunant, chef du Service de l'agriculture, 021 316 61 98

"Combats" au pistolet laser: autorisation spéciale pour les salles de jeux

Le député Marcel Yersin, inquiet de la création à Villeneuve d'une salle de jeux pour «combats» au pistolet laser - jeux consistant à viser un plastron doté de cibles lumineuses disposées dans le dos ou sur le torse des joueurs - a déposé une interpellation, jugeant ce «divertissement discutable». Le Conseil d'Etat le rassure en précisant qu'une autorisation spéciale a été délivrée avec la condition restrictive que seules les personnes majeures ont accès à la salle de jeux, à moins que le mineur soit accompagné d'un adulte responsable. Il remarque également que les appareils à faisceau laser (d'une faible puissance de 1mW) ont été contrôlés. Enfin, il informe que la Municipalité de Villeneuve a déposé un recours contre cette autorisation spéciale auprès du Tribunal administratif, désireux que l'accès à cette salle soit réservé aux seules personnes majeures.

Me Alain Jeanmonod, chef de la Police cantonale du commerce, 021 316 46 00

DINF

Département des infrastructures

Oui à la «locomotion douce»

Le Conseil d'Etat a globalement accepté le projet relatif au plan directeur de la locomotion douce élaboré par l'Office fédéral des routes. Ce plan énonce une politique fédérale visant à encourager la «mobilité douce» (marche à pied, vélo, patins à roulette...) et à lui conférer, à moyen terme, un statut égal à celui des transports publics ou au trafic individuel motorisé. La «mobilité douce» nécessite des infrastructures peu coûteuses, peu consommatrices d'espace et a de nombreux avantages: économie d'énergie, protection de l'environnement, fluidité du trafic, santé des individus (etc.).

Yves Delacrétaz, Service des transports, 021 316 70 47

Convention de subventionnement pour le château de Chillon

Le Conseil d'Etat et l'Association pour le Château de Chillon ont établi une convention de subventionnement fixant la nature de leurs relations. Les conditions financières restent inchangées puisque l'Etat versera annuellement la somme de 300'000 francs, ce qui correspond approximativement aux montants précédemment accordés. Cette convention fait suite à l'arrêté du Conseil d'Etat du 8 avril 2002 déléguant l'exploitation et la conservation du Château à l'Association. Par ailleurs, le Conseil d'Etat a délégué les principales tâches de suivi du dossier (rapports d'activités, approbation des comptes) au Département des infrastructures.

Pierre Imhof, secrétaire général, 021 316 70 03

DFIN

Département des finances

Dépenses d'investissement justifiées par la loi

A la suite d'un crédit de 5,8 millions de francs accordé l'an dernier pour la construction de 10 objets, chacun d'un coût inférieur à 1 million de francs, le député Olivier Feller a déposé une interpellation intitulée "Le Conseil d'Etat cherche-t-il à charger artificiellement les dépenses d'investissement et à décharger le budget de fonctionnement?" Dans sa réponse, le Gouvernement note d'abord que la nature des objets concernés respecte pleinement la notion de dépense d'investissement définie par la Loi sur les finances. Il précise ensuite que si ladite loi fixe à un million de franc la limite inférieure de l'investissement, son article 26 autorise cependant l'utilisation du crédit-cadre sans mentionner de limite inférieure pour chacun de objets de même nature qui le compose.

Pascal Rattaz, Service d'analyse et de gestion financières, 021 316 25 76

L'Etat mettra treize propriétés à la vente

Dans le cadre de la gestion de l'ensemble du parc immobilier de l'Etat de Vaud, le Conseil d'Etat opte pour une stratégie visant à ne maintenir dans le patrimoine du canton que les immeubles utiles à l'accomplissement de ses tâches et missions. Une première liste d'objets à vendre a été établie, qui contient treize propriétés situées sur le territoire des communes d'Allaman, Epalinges, Lausanne, Montreux, Prilly et Renens. Avec l'accord du Grand Conseil, les parcelles concernées et les immeubles s'y trouvant seront soumis à une procédure d'appel d'offres publiques ou feront l'objet d'une vente directe, pour un montant global minimum de 9 millions de francs.

DFIN, Philippe Pont, chef du Service immobilier et logistique, 021 316 74 80

Regroupement des registres fonciers de Rolle et Aubonne

A l'occasion du départ à la retraite simultané du conservateur et de la secrétaire du registre foncier de Rolle, le Conseil d'Etat a décidé le regroupement dès le premier juillet 2003 des offices d'Aubonne et de Rolle à Aubonne. Cette fusion permettra d'accélérer la saisie informatique des parcelles du district de Rolle, celles d'Aubonne étant déjà saisies. En outre, le regroupement a pour effet de réduire le personnel nécessaire de 4 à 3,6 postes, pour une économie annuelle de l'ordre de 110'000 francs compte tenu de la remise des locaux. Par ailleurs, cette solution transitoire ne préjuge en rien du nouveau découpage constitutionnel et de la future répartition territoriale du Registre foncier, qui découleront de l'application de la nouvelle Constitution vaudoise.

Olivier Dind, inspecteur du registre foncier, 021 316 24 76

Comptes 2002: le Conseil d'Etat répond au Contrôle cantonal des finances

Le Conseil d'Etat a pris acte des quatre réserves et deux remarques du CCF sur les comptes 2002. S'il reconnaît que des améliorations sont souhaitables, il constate aussi que d'importants progrès ont été réalisés ou sont sur le point de l'être. Ainsi, la future loi sur les subventions permettra un meilleur contrôle de l'octroi de celles-ci. La comptabilité de l'administration cantonale des impôts a déjà fait l'objet d'un renforcement. Ce service reste néanmoins fortement sollicité par le passage à la taxation annuelle. Les difficultés de la Centrale d'encaissement des établissements sanitaires vaudois s'expliquent notamment par un changement informatique. Le Conseil d'Etat met en place une structure de conduite pour rétablir la situation. En outre, un groupe de travail étudie l'avenir de la FAREAS (Fondation pour l'accueil des requérants d'asile) et proposera vraisemblablement une modification de son statut. Enfin, la politique actuelle de provisionnement paraît adéquate au Gouvernement: l'Etat provisionne les créances des débiteurs fiscaux à hauteur de 90 millions de francs. La réponse complète du Conseil d'Etat au CCF se trouve sur le site Internet du Département des finances (www.dfin.vd.ch)

Francis Randin, chef du Service d'analyse et de gestion financières, 021 316 316 25 50

DIRE

Département des institutions et des relations extérieures

Application de l'article 38 du code rural et foncier

A la suite d'une émission de la télévision suisse romande, diffusée en décembre 2002, le député François Brélaz a interpellé le Conseil d'Etat sur la question suivante: «Peut-on imposer à un voisin qui n'en veut pas, une haie de plus de deux mètres en bordure de propriété?» Le Conseil d'Etat répond en exposant les trois cas dans lesquels la loi permet d'avoir une haie de plus de deux mètres en bordure de propriété.

DIRE, J.-L. Schwaar, conseiller juridique, 021 316 45 63

Aide cantonale à la formation culturelle

Sur proposition de la Commission cantonale de la formation culturelle, le Conseil d'Etat a décidé de consacrer une première enveloppe de 44'000 francs, prélevée sur le Fonds cantonal de la formation culturelle (alimenté par un crédit annuel de l'ordre de 80'000 francs en 2003), en faveur de douze projets de formation culturelle soumis durant le 1er semestre 2003 par diverses associations. Par ailleurs, la Commission cantonale de la formation culturelle a sollicité l'Association Romande Technique Organisation Spectacles (ARTOS) pour l'organisation, dès cet automne, d'un cours de sensibilisation à la gestion culturelle pour les responsables de projets.

Brigitte Waridel, Chef du Service des affaires culturelles, 021 316 33 00 - Henry Rosset, adjoint du chef de Service, 021 316 33 03

Le Cabinet des médailles devient le Musée monétaire cantonal

Le Cabinet des médailles cantonal (CMCL) est l'un des musées les plus anciens du Canton. L'expression de "Cabinet des médailles", aujourd'hui désuète et mal comprise du public, convenait à une institution des XVIIIe et XIXe siècles, réservée à la consultation scientifique. Le CMCL, ouvert au grand public, ne regroupe pas moins de 80'000 objets monétaires et apparentés (monnaies, billets de banques, boîtes et livres de changeurs, mandats monétaires, médailles, sceaux, etc.) dont le dépôt légal des trésors et trouvailles monétaires vaudoises. Pour désigner le type d'institution qu'est devenu le Cabinet aujourd'hui, (cf. création récente du Musée monétaire de Zürich), le Conseil d'Etat a adopté la modification de la dénomination du Cabinet des médailles qui devient, dès le 1er juin 2003, le Musée monétaire cantonal.

Sophie Donche Gay, adjointe au Service des affaires culturelles, 021 316 33 04

EtaCom: le volet financier touche à sa fin

Le volet financier d'EtaCom est aujourd'hui proche de son terme. Le Conseil d'Etat a adopté le décret comprenant les chiffres définitifs sur lesquels portera le transfert de ressources entre Etat et communes, soit la "basculé" de fin

d'année. Comme prévu le taux d'impôt cantonal passera de 129 à 152 points, en fonction du rendement des impôts 2001 et 2002, alors que l'opération est globalement financièrement neutre pour l'Etat et les communes.

Pierre Chiffelle, conseiller d'Etat, 021 316 40 01 - Denis Decosterd, chef de projet, 079 312 74 89

Oui à l'adaptation de l'Accord sur la libre circulation des personnes à l'élargissement de l'Union européenne

Dans le cadre de la procédure de consultation conduite par la Conférence des gouvernements cantonaux (CdC) relative au mandat de négociation du Conseil fédéral, le Canton de Vaud a exprimé son soutien déterminé à l'extension de l'Accord sur la libre circulation des personnes aux dix pays amenés à rejoindre l'Union européenne.

Pierre Chiffelle, Conseiller d'Etat, Chef du DIRE, 021 316 40 00 - Norbert Zufferey, Secrétaire aux affaires européennes, 021 316 40 78

DSAS

Département de la santé et de l'action sociale

L'Office cantonal AI applique les normes

Dans sa réponse à l'interpellation Michel Cornut, le Conseil d'Etat explique que les procédures sont appliquées de manière uniforme dans toute la Suisse par les offices cantonaux AI. Leur objectif est de renforcer la mise en pratique du principe fondamental voulant que «la réadaptation prime la rente». L'impression de l'interpellateur que l'Office AI du canton de Vaud manifeste une sévérité coupable est complètement contredite par les faits illustrés par les statistiques comparatives établies par la Confédération.

M. Surbeck, chef du SASH, 021 316 51 45 - A. Porchet, directeur OAI, 021 925 24 79

Séjours à Narconon: financement supprimé

En réponse à l'interpellation du député Thévoz préoccupé des conséquences de l'arrêt du financement par le DSAS des séjours des Vaudois dans l'institution de Narconon depuis janvier 2003, le Conseil d'Etat explique que le désengagement de l'OFAS dans le domaine de l'hébergement résidentiel pour personnes toxico-dépendantes l'a contraint à réduire l'offre des prestations que le DSAS soutient financièrement. Le choix de Narconon en particulier se justifie du fait que cette institution n'a toujours hébergé qu'un nombre limité de ressortissants vaudois soutenus financièrement par notre canton. Les demandes en thérapies résidentielles pourront être absorbées par les autres institutions du canton sans coûts supplémentaires. La suppression du financement aux résidents de Narconon représente une économie de Fr. 500'000.- pour le canton.

Thierry Matter, SPAS, section aide aux personnes handicapées et gestion des institutions, 021 316 52 16

Le Conseil d'Etat réaffirme son opposition à un local d'injection à Lausanne

Le Conseil d'Etat a réaffirmé son opposition à l'ouverture d'un «espace de consommation de stupéfiants» à Lausanne. Ce projet est en contradiction avec la politique menée par le Canton en matière de toxicomanie, axée sur la prévention, la prise en charge des toxicomanes et la répression du trafic. Cependant, le Canton ne peut pas interdire l'ouverture d'une telle structure du moment qu'elle répond aux exigences légales.

Charles-Louis Rochat, Conseiller d'Etat, 021 316 50 06

DFJ

Département de la formation et de la jeunesse

En consultation: avant-projet de nouvelle Loi sur l'Université de Lausanne

Le Conseil d'Etat a décidé de mettre en consultation un avant-projet de loi sur l'Université de Lausanne. Ce texte se fonde sur le "Rapport du Conseil d'Etat sur l'avenir de l'UNIL" rendu public au mois de janvier 2002, ainsi que sur les résultats issus de sa mise en consultation, présentés en juin 2002. Cet avant-projet de LUL propose une refonte importante de l'organisation de l'Université, en particulier dans les domaines liés à sa conduite, aux ressources humaines et à son statut financier.

Anne-Catherine Lyon, cheffe du département, 021 316 30 01 - Christian Pilloud, chef du Service des affaires universitaires, 021 316 35 00

Un nouveau directeur pour l'établissement primaire de Vevey

Le Conseil d'Etat a désigné Patrick Gavillet en qualité de directeur de l'établissement primaire de Vevey. Détenteur du brevet vaudois pour l'enseignement primaire, M. Gavillet exerce actuellement au sein du même établissement, où il occupe également la fonction de doyen. Il est âgé de 46 ans. Son entrée en fonction est prévue au 1er octobre 2003.

John Christin, chef de l'Office du personnel enseignant, 021 316 32 03

Une loi cadre sur la Haute école vaudoise

A l'issue d'une procédure de consultation, le Conseil d'Etat a adopté l'exposé des motifs et projet de loi sur la Haute école vaudoise (LHEV). Cette loi cadre organise le réseau formé par les quatre établissements publics et les quatre institutions privées sis sur le territoire vaudois et relevant des conventions HES-SO et HES-S2. Elle permettra au canton de répondre à l'évolution du contexte fédéral et intercantonal tout en préservant sa sphère de compétence.

Jean-Pierre Rochat, chef du Service de la formation professionnelle, 021 316 63 06 - Alain Garnier, chef de l'office de la Haute école vaudoise a.i., 021 316 63 20



Lumineux voyage de nuit avec Ella Maillart à l'Elysée

L'Asie est à l'honneur au Musée de l'Elysée qui expose les photographies d'Ella Maillart et de Jean-Pierre Grandjean. Et qui propose trois Nuits du Voyage, aux saveurs d'Orient.



Ella Maillart en discussion avec un Tangoute, Tsaidam, Chine, 1935. Douée d'une énergie extraordinaire et d'une curiosité très vive, Ella Maillart (1903-1997) n'a cessé d'affirmer son désir de liberté et d'aventure.

Le 19 juin prochain, s'ouvrira à Lausanne une double exposition consacrée à Ella Maillart, *Sur les routes de l'Orient*, et au photographe Jean-Pierre Grandjean, *Bouddha*. Afin de commémorer le centenaire de la naissance de l'infatigable vadrouilleuse que fut Ella Maillart, le Musée de l'Elysée organise en collaboration avec le Musée Olympique, trois Nuits du voyage qui auront pour cadre ses jardins. Au programme:

• **Judi 19 juin:** vernissage des expositions à 18h au cours duquel des moines tibétains effectueront des danses (dès 19h). Repas et animations de 19h30 à 22h. Concert de la chanteuse tibétaine Dechen Shak-Dagsay à 22h. Projection en plein air du film de Jean-Pierre Grandjean *La Birmanie du Bouddha*, commenté en direct, à 22 h30.

• **Vendredi 20 juin:** repas et animation dès 20h sous la tente. Projection en plein air du film de Priscilla Telmon *La Chevauchée des steppes*, un voyage de 3000 kilomètres à cheval en Asie centrale. Le film est commenté en direct à 22h30

• **Samedi 21 juin:** repas et animation dès 20h sous la tente. Projection de *La Voie nomade*, un voyage effectué sur les traces d'Ella Maillart en Asie centrale par Amandine Roche.

«Ella Maillart. *Sur les routes de l'Orient*» et «Bouddha» de Jean-Pierre Grandjean. Musée de l'Elysée, Lausanne. **Visites commentées:** dimanche 22 juin, 6 juillet, 24 août, 14 septembre et 19 octobre, à 15h et 16h. Entrée gratuite le 19 juin, payante les 20 et 21 juin: 15.-/10.- (visite du Musée et soirée). Lundi à dimanche: 11h à 18h. Tél.: 021 316 99 00. Du 19 juin au 19 octobre.

Dépistage des maladies cardio-vasculaires

L'équipe de l'Unité Mobile de Dépistage des maladies cardio-vasculaires (UMD) propose des dépistages et dispense des informations sur ces maladies qui constituent la 1^{ère} cause de mortalité en

Suisse. Un bus-laboratoire se déplace dans le canton et effectue des tests. La consultation coûte 30 frs. Dates de passage:
Lausanne, pl. St-François: 26 juin, 30 septembre, 27 novembre. 021 644 04 24
Morges, locaux Espace prévention, pl. du Casino: 3 et 4 novembre. 021 804 66 44.
Vevey, locaux Espace prévention, ch. du Verger 1: 7,8 et 9 octobre. 021 925 00 77

Expositions

Cabinet cantonal des Estampes, Vevey. *La collection Alexis Forel: une histoire de la gravure du XVIe au XIXe siècle.* Dürer, Rembrandt, Van Ostade, Callot, Piranesi, Corot ou Millet, soit un choix parmi les 50 artistes présents dans la collection d'Alexis Forel (1852-1922), riche de 500 pièces, et déposée en 1988 au Cabinet des estampes. Visite guidée: jeudi 26 juin, à 18h, et mercredi 20 août, à 20h. Ma-dim: 11h à 17h30. Jusqu'au 14 septembre

Espace Arlaud, Lausanne. *La Haute-Asie telle qu'ils l'ont vue. Explorateurs et géologues 1820-1940.* Une exposition du Musée cantonal de géologie qui fait revivre les expéditions de scientifiques entre le Tibet et la Mongolie. Mer-vend.: 12h-18h; sam-dim.: 11h-17h. Jusqu'au 27 juillet.

Espace Arlaud, Lausanne. *Les animaux du 6^e jour: les animaux dans la Bible et l'orient ancien.* Le Musée cantonal de zoologie décortique la relation entre l'homme, l'animal et le divin. **Visites guidées:** jeudis 12, 19 et 26 juin, à 18h. Jusqu'au 10 août.

Musée romain, Avenches. *La vannerie à l'époque romaine.* Découvrir, grâce à des reconstitutions d'objets antiques, un artisanat alors omniprésent dont il ne reste que d'infimes vestiges. Jusqu'au 27 septembre.

Musique

Fête de la musique au Musée historique de Lausanne avec les élèves du Conservatoire de Lausanne qui joueront des œuvres pour ûtes à bec, violon, violoncelle et clavecin de la Renaissance, de l'époque baroque et contemporaines. Un duo – chant et piano – interprétera des morceaux de l'école espagnole et d'Amérique latine tandis que duo de violons *Arcanson* jouera des pièces de Bartok, Hindemith et Berio. Samedi 21 juin, à 18h, au Musée historique de Lausanne.

Jesu, der du meine Seele, de Jean-Sébastien Bach, par le chœur *Laudate* sous la direction de Claire Martin. Dimanche 15 juin, à 18h, à l'église de Villamont, Lausanne.

Ballade-conférence

Parcours Découverte: les lieux de citoyenneté lausannois. Une visite guidée gratuite des lieux historiques de la ville, de la Cité à la place de la palud, en compagnie d'Olivier Pavillon, ancien conservateur du Musée historique de Lausanne. Samedi 28 juin et samedi 30 août, de 14h à 16h. Rendez-vous devant le Musée historique de Lausanne. S'inscrire au: 021 331 03 53.